
**ATTESTATION DE L'IDENTITÉ : RÉPONDANT, PERSONNE DE RÉFÉRENCE
OU PERSONNE AUTORISÉE**
**INFORMATION À L'INTENTION DES CANDIDATS, DES DEMANDEURS ET DES
TITULAIRES DE PERMIS**

Version : 2026-01
Dernière modification : 2 septembre 2026

Vous devez fournir des documents permettant de vérifier votre identité. Pour ce faire, vous devez fournir au Collège une photocopie d'un document portant votre nom légal, lequel doit figurer sur la [liste des documents actuellement acceptés par le Collège](#). Le document soumis doit être en couleur. Tous les documents et photos doivent être authentifiés par un répondant, une personne de référence ou une personne autorisée qui satisfait aux exigences énoncées ci-dessous.

DÉFINITIONS

Une personne autre que le candidat, le demandeur ou le titulaire de permis doit confirmer l'identité du candidat, du demandeur ou du titulaire de permis et peut être appelée à confirmer des renseignements personnels. Cette personne ne doit pas recevoir d'aide dans l'exercice de ses fonctions.

- A) Le RÉPONDANT peut être un parent ou une personne demeurant à l'adresse du candidat, du demandeur ou du titulaire de permis si le répondant satisfait à toutes les exigences énumérées ci-dessous.

Le répondant doit :

- être un citoyen canadien;
- vous connaître personnellement depuis au moins 2 ans;
- travailler dans un secteur sous réglementation au Canada.*

- B) La PERSONNE DE RÉFÉRENCE peut être l'une ou l'autre des personnes suivantes :

- un citoyen canadien qui travaille dans un secteur sous réglementation au Canada*, qui vous connaît personnellement depuis moins de 2 ans, mais qui peut confirmer votre identité;
- un citoyen d'un pays autre que le Canada qui travaille dans un secteur sous réglementation au Canada* qui vous connaît personnellement depuis au moins 2 ans et qui peut confirmer votre identité.

*Le répondant ou la personne de référence doit être une personne qui travaille dans un secteur [sous réglementation fédérale](#), provinciale ou territoriale au Canada, est membre en règle de l'organisme professionnel régissant ce secteur et peut fournir son numéro de permis ou d'inscription, le cas échéant. Le répondant ou la personne de référence doit effectuer toutes les tâches sans frais.

C) La PERSONNE AUTORISÉE peut vérifier votre identité si elle est autorisée par la loi à faire prêter serment et à recevoir des déclarations (p. ex. un commissaire à l'assermentation, un avocat, un notaire ou un juge de paix). Cette personne n'a pas besoin d'avoir une relation de quelque nature que ce soit avec le candidat. Il revient au candidat d'assumer tous les coûts associés à l'attestation de son identité.

Pour obtenir l'attestation des documents, le candidat, demandeur ou titulaire de permis doit soumettre tous les documents originaux à un répondant, une personne de référence ou une personne autorisée qui doit attester de leur authenticité, soumettre au répondant, à la personne de référence ou à la personne autorisée des photocopies couleurs de ces documents originaux et s'assurer que le répondant, la personne de référence ou la personne autorisée confirme que toutes les photocopies sont des copies conformes en remplissant la section pertinente se trouvant dans la demande, puis en y apposant sa signature, attestant ainsi de leur authenticité.

ATTESTATION DE L'IDENTITÉ : RÉPONDANT, PERSONNE DE RÉFÉRENCE OU PERSONNE AUTORISÉE

Veuillez noter que le Collège se réserve le droit de demander un nouveau répondant, une nouvelle personne de référence ou une nouvelle personne autorisée.

Vous devez signer et dater le présent formulaire et veiller à ce que votre répondant, personne de référence ou personne autorisée fournisse les renseignements demandés, puis signe et date le formulaire à l'endroit indiqué. En signant ce formulaire, vous vous engagez à respecter tous les Règlements administratifs, règlements et politiques du Collège.

Renseignements sur le candidat, demandeur ou titulaire de permis			
Prénom :		Nom de famille :	
Ville :	Province :	Pays :	
Je, _____ (le candidat, demandeur ou titulaire de permis), consens à ce que les renseignements contenus dans le présent formulaire soient divulgués au Collège des consultants en immigration et en citoyenneté.			
Signature :		Date (aaaa-mm-jj) :	
Déclaration du répondant, de la personne de référence ou de la personne autorisée :			
Nom complet :		Relation avec le candidat, demandeur ou titulaire de permis :	
Domaine de pratique réglementé :	Titre de poste :	N° d'identification du titulaire de permis ou n° d'inscription (le cas échéant) :	
Ville :	Province :	Pays :	
Durée de la relation (nombre d'années) :		Date de naissance (aaaa-mm-jj) :	
Courriel :		Numéro de téléphone :	
Signature :		Date (aaaa-mm-jj) :	
Déclaration du candidat, demandeur ou titulaire de permis :			
J'atteste que les renseignements figurant dans le présent formulaire sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.			
Signature :		Date (aaaa-mm-jj) :	
Soumettez le présent formulaire dûment rempli accompagné d'une photocopie couleur certifiée conforme de votre pièce d'identité (recto et verso). La déclaration du répondant, de la personne de référence ou de la personne autorisée (section ci-dessus) et la validation de votre identité doivent être effectuées par la même personne. Si vous faites appel à un répondant ou une personne de référence, assurez-vous que le <u>recto</u> de la photocopie est signé par votre répondant ou personne de référence de la manière suivante : « J'atteste l'authenticité de cette photo de [insérer le nom du candidat, demandeur ou titulaire de permis] ». Si vous faites appel à une personne autorisée, assurez-vous que le sceau ou le tampon de cette personne est visible et lisible au <u>recto</u> de la photocopie.			